

*stadt-Dokumente*” vient de paraître. Il a pour titre : “Le gosier de Berlin” (*Die Gurgel von Berlin*) et est dû à la plume de M. Hirschfeld, médecin de Charlottenbourg. Ce volume, tout plein de nouveaux documents statistiques, comprend trois parties : I. Ce qui coule en une année dans le gosier de Berlin. II. Comment le corps de Berlin reçoit son contingent d'alcool.—III. Les auxiliaires du Berlin alcoolique.

La matière est énorme et intéressante pour l'hygiéniste, autant que pour le politicien et pour l'historien. Voici seulement quelques faits :

En 1905 Berlin a compté 15,941 cabarets, soit 1 pour 128 habitants ; la même année on comptait 24,493 maisons, ce qui fait, pour deux maisons, une au moins où l'on vend des spiritueux. Notamment la Friedrichstrasse a plus de cabarets que de maisons.

Plusieurs sont installés dans la même. Il faut encore considérer les dimensions de ces établissements. Le “Rheingold” par exemple ouvert récemment, contient 4 000 places au moins.

Par tête de Berlinois (femmes et enfants compris) on a compté comme consommation : 214 litres 81 de bière, 9 kilogr. 59 de vin et 12 kilogr. 09 d'eau-de-vie. Ce dernier chiffre a constamment monté depuis quatre ans. En évaluant très bas, Berlin dépense chaque année 206,075,-377 marks (257,594,221 francs), soit par tête 100 marks 85. Comme le revenu par tête en 1906 a atteint 713 marks, 88, chaque Berlinois dépense en alcool le septième de son revenu.

Jetons un regard encore sur le revers de la médaille. 5,486 hommes et 560 femmes ont été arrêtés pour ivresse. Sur un total de 1,451 hommes qui furent admis dans la section interne de l'hôpital de Charlottenbourg dans le dernier exercice, 436, c'est-à-dire 30 pour 100, étaient alcooliques. Parmi les hommes nouvellement admis à Dalldorf en 1905-06, 540 étaient alcooliques. Parmi les épileptiques et les hystéro-épileptiques reçus à Wuhlgarten, 46 p. 100 (dont 44 pour 100 de femmes) étaient issus de parents alcooliques. 67,2 pour 100 des pensionnaires des maisons de correction de Berlin étaient issus de buveurs. 10.000 passent bon an mal an en police correctionnelle grâce à l'alcool. Parmi les charges pécuniaires qui grèvent le budget d'assistance de la commune de Berlin, six millions et demi de marks incombent à l'alcoolisme et à ses conséquences.

On pourrait comme à plaisir grossir encore cette liste. Ces quelques chiffres suffiront. Quiconque s'intéresse à la cause antialcoolique peut consulter le livre. Il est à souhaiter qu'il ouvre les yeux d'une société qui

laisse un poison subtil la miner et la détruire sans qu'elle y prenne garde.

## Leucémie myélogène, son traitement par les rayons X

Dans ces dernières années Henry Harris a observé cinq cas de leucémie myélogène, dont il relate le résultat du traitement radiothérapique dans “The Am. J. of the med. sci.” juillet 1908. Sous l'influence du régime et des applications des rayons, quatre malades purent reprendre leurs occupations en quelques semaines. La liqueur de Fowler ne put être supportée à cause des troubles gastro-intestinaux. Les résultats les plus satisfaisants ont été donnés par des doses petites et répétées de rayons X. Les malades virent leurs forces s'accroître et on constata une diminution du foie et de la rate. Les leucocytes, surtout les myélocytes, diminuèrent de nombre. Les globules rouges ne remontèrent pas à la normale et même dans les cas les plus favorables on trouva encore des myélocytes.

En général les applications furent faites trois fois par semaine pendant trois mois, puis tous les cinq jours pendant deux mois et suivant l'amélioration, à des intervalles plus éloignés. Les rayons furent dirigés sur la rate, les régions dorsale, épigastrique et sternale. On évita avec soin la dermatite.

On admet généralement aujourd'hui l'action palliative des rayons X dans les leucémies et les pseudoleucémies. Cependant la plupart des bons résultats ont été obtenus dans la leucémie myélogène. La récurrence se montre au bout de plusieurs mois. On constate en même temps une amélioration de l'état général, une augmentation de l'appétit et des forces et chez les femmes la réapparition de la menstruation. Habituellement il y a réduction du volume du foie et de la rate.

Quant au mode d'action des rayons X on sait qu'ils déterminent le développement de leucocytiques.

L'injection du sérum d'un animal traité par les rayons X à un autre animal détermine une leucopénie, tandis que le sérum de contrôle cause une leucocytose. Le sérum des leucémiques traités par les rayons X entraîne aussi une leucopénie chez les animaux auxquels on l'injecte.

L'auteur conclut que la leucémie myélogène pourrait être considérée comme une affection néoplasique maligne et que l'action des rayons X est associée à la production chez le malade de substances leucocytiques.

E. ST JACQUES.